

Appel à projets SIP dédié à la réforme des études de santé PASS-LAS

Publié le 22 janvier 2020 – Mis à jour le 9 mars 2020



Date(s)

du 22 janvier 2020 au 5 mars 2020

Ouverture de l'appel à projets "Soutien à l'Innovation Pédagogique" (SIP) dédié à la réforme des études de santé PASS-LAS du 22 janvier au 5 mars. La date limite de dépôt des projets a été repoussée au 5 mars.

Dans le contexte de la **réforme de l'accès aux études de santé**, l'Université Clermont Auvergne souhaite soutenir les équipes pédagogiques dans la mise en place des **dispositifs pédagogiques** pour les étudiants PASS-LAS* en septembre 2020 et favoriser la réussite des étudiants en les mettant au cœur des dispositifs d'apprentissage.

L'UCA lance donc un appel à projets Soutien à l'Innovation Pédagogique exclusivement tourné vers les dispositifs pédagogiques innovants des parcours PASS-LAS*.

**PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé*

**LAS : Licence Accès Santé*

Cet appel à projets

- bénéficie d'un financement exclusivement en **heures complémentaires** (aucune décharge de service ne sera accordée) porté sur le budget SIP du Pôle IPPA
- est destiné exclusivement aux projets de mise en place de parcours, dispositifs dans le cadre de la **réforme de l'accès aux études de santé**,
- ne financera que les **créations de dispositifs pédagogiques** (dont création de ressources), aucun financement de fonctionnement ne sera accordé,
- concerne les **dispositifs présentiels, hybrides ou à distance**, utilisant ou non le numérique,
- nécessite que les projets et les équipes pédagogiques soient **validés par la composante** avant soumission à l'appel à projets.

Calendrier

- **22 janvier 2020 : Ouverture de l'appel à projets**
- Du 22 janvier au 5 mars 2020 : Accompagnement à la rédaction des dossiers par le Pôle IPPA (sur demande)
- **5 mars 2020 à minuit : Clôture de l'appel à projets**
- Du 16 au 20 mars : **Communication des résultats** aux porteurs de projets et aux composantes

Pour plus d'information, reportez-vous au document de cadrage ci-dessous.

Documents à télécharger

DOCUMENT DE CADRAGE

DOSSIER DE CANDIDATURE PASS

à destination des UFR de Santé

(UFR de Médecine et des Professions paramédicales, UFR d'Odontologie, UFR de Pharmacie)

DOSSIER DE CANDIDATURE LAS

à destination des composantes qui proposent des LAS et/ou une mineure dans le PASS

*(UFR Biologie, UFR PSSSE, Ecole de Droit, UFR Chimie, EUPI, UFR Mathématiques,
Institut informatique, Ecole d'économie, Ecole de Management, UFR LCSH, UFR STAPS)*

"AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION/D'EXPLOITATION RELATIVE AUX DROITS
PATRIMONIAUX DU DROIT D'AUTEUR"

Chaque enseignant impliqué dans les projets financés par l'appel à projets PASS-LAS sera invité à signer ce formulaire qui autorise l'exploitation de son cours par l'Université Clermont Auvergne dans le cadre des mineures du PASS ou des LAS pour une durée de 5 ans.

Déposez votre projet

FORMULAIRE DE DÉPÔT

Contact

enseigner-autrement@uca.fr